

Collection de données thématiques | Vecteur

Zones de baignade - Série

Cette série de couches de données reprend la localisation des zones de baignades désignées par la Région wallonne ainsi que la localisation des zones de protection situées à l'amont.

- **Propriétaire** : Service public de Wallonie (SPW)
- **Dernière mise à jour de la donnée** : 25 sept. 2020

[Résumé](#) [Accès](#) [Description](#) [Qualité](#) [Ressources associées](#)

Résumé

Cette série de couches de données reprend la localisation des zones de baignades désignées par la Région wallonne ainsi que la localisation des zones de protection situées à l'amont.

La série "Zones de baignade" est constituée des couches de données suivantes :

- La localisation des zones de baignade officielles. Cette couche est disponible sous deux représentations en fonction de l'échelle : polygonale (BAIGNADE__ZONES) et ponctuelle (BAIGNADE__ZONES_PTS);
- Les zones amont de baignade (BAIGNADE__ZONES_AMONTS).

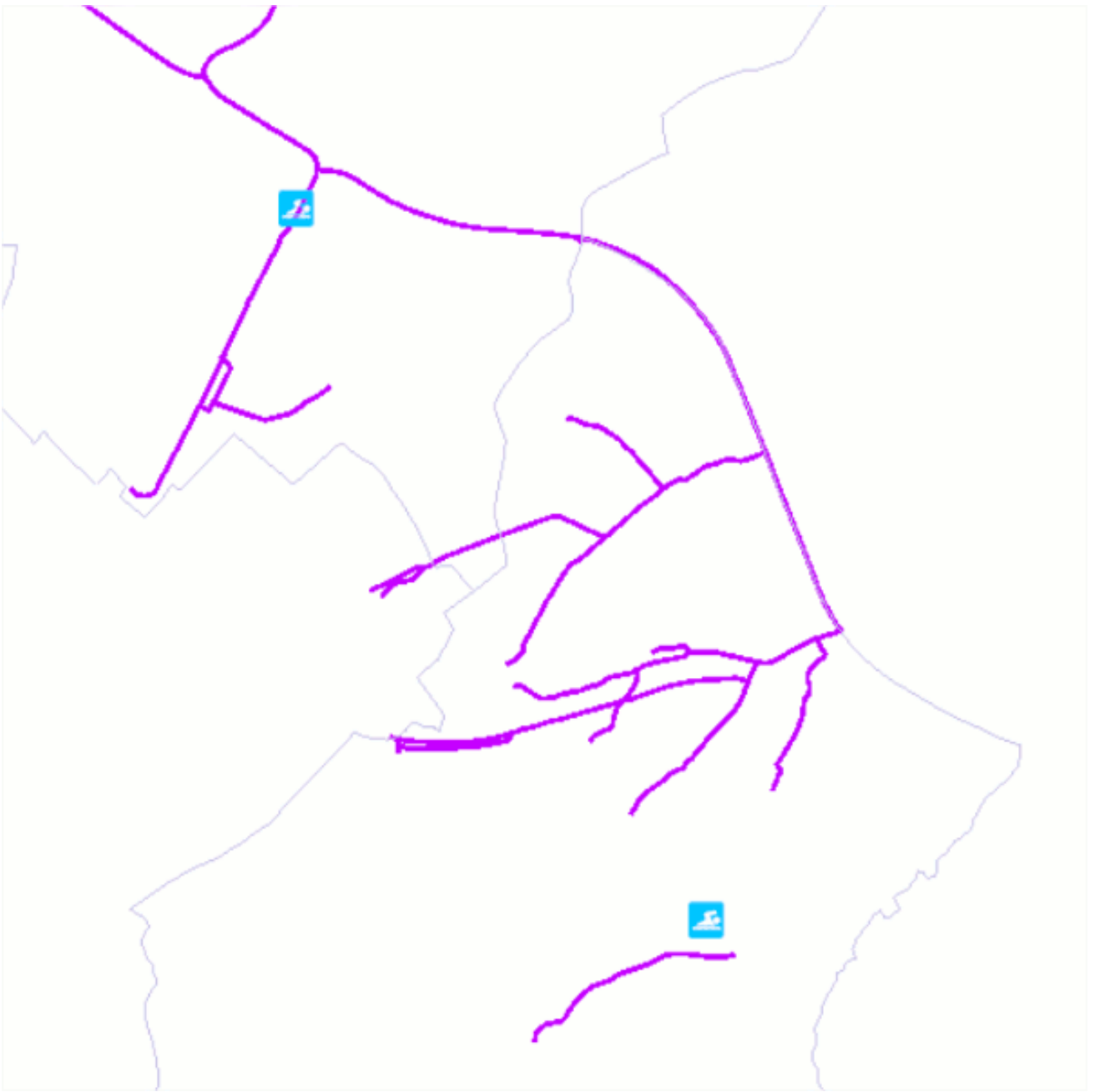
Les zones de baignades sont désignées officiellement par la région wallonne (AGW du 24/07/2003, du 27/05/2004, du 29/06/2006, du 14/03/2008, du 12/07/2012, du 13/03/2014 et du 02/06/2015). Elles font l'objet d'un suivi au niveau de la qualité bactériologique des eaux durant la saison balnéaire. Tout au long de la saison (du 15 juin au 15 septembre), l'eau de ces sites fait l'objet de contrôles de qualité bimensuels (voire hebdomadaires si nécessaire) sous la responsabilité du Service public de Wallonie.

La Wallonie a désigné officiellement 33 zones de baignade. 25 d'entre elles sont potentiellement accessibles pour la baignade en Wallonie puisqu'elles sont en conformité avec les critères de qualité de l'eau. Les 8 autres sont interdites à la baignade toute la saison en raison de leur historique de contamination (E. Coli et entérocoques intestinaux) évalué sur base des normes de l'UE.

D'autre part, les "zones amont de baignade" sont des zones de protection située à l'amont des zones de baignade, où un inventaire de toutes les sources de rejets d'eaux usées est effectué. Ces zones de protection sont soumises à des mesures spécifiques relatives au programme "baignade"

Mots-clés

Aperçu



Accès

Consulter

Consulter la donnée dans une application

Dans une carte thématique

Visualisez la donnée dans une carte conçue spécialement pour elle.

[Dans WalOnMap](#)

Visualisez la donnée dans la carte généraliste, WalOnMap.

[Dans ArcGIS ®](#)

Visualisez la donnée dans ArcGIS. Attention : ce logiciel doit être installé sur votre ordinateur.

[Dans Google Earth ®](#)

Visualisez la donnée dans Google Earth. Attention : ce logiciel doit être installé sur votre ordinateur.

[Dans d'autres outils](#)

Consulter la donnée via un webservice

Copiez l'url du service web de la donnée et collez-le dans votre logiciel SIG. Cela vous permettra de visualiser la donnée directement dans votre outil habituel. Consultez notre [FAQ](#) pour en savoir plus !

Service de visualisation ESRI-REST

Ce service ESRI-REST permet de visualiser la série de données relative aux zones de baignades (zones de baignade et zones amont)

[Fiche descriptive](#)

ESRI:REST

Copier l'URL

<https://geoservices.wallonie.be/arcgis/rest/services/EAU/BAIGNADE/MapServer>

Service de visualisation WMS

Ce service WMS permet de visualiser la série de données relative aux zones de baignades (zones de baignade et zones amont)

[Fiche descriptive](#)

OGC:WMS

Copier l'URL

<https://geoservices.wallonie.be/arcgis/services/EAU/BAIGNADE/MapServer/WMSServer?request=GetCapabilities&service=WMS>

Obtenir une copie de la donnée

Ajouter à mes téléchargements

Cette ressource est une série de couches de données. En la commandant, l'ensemble des couches constitutives de cette série vous sera automatiquement fourni.

Les instructions pour obtenir une copie physique d'une donnée sont détaillées sur <https://geoportail.wallonie.be/telecharger>.

Si le bouton n'est pas grisé, cliquez sur "AJOUTER À MES TÉLÉCHARGEMENTS" pour ajouter la donnée à votre panier. Ensuite, [finalisez votre demande de téléchargement](#).

Distributeur

Service public de Wallonie (SPW)

[Contacter](#)

Fournisseur

Cellule SIG de la DGARNE (SPW - DGO3 - DEMNA - DCoD)

[Contacter](#)

Format de distribution

- ESRI File Geodatabase (.fgdb), version 10.x
- ESRI Shapefile (.shp)

Conditions pour télécharger et utiliser la donnée

Licence : A PRENDRE DANS LE CHAMP EN LIGNE -> METAWAL

ACCÈS : Les conditions générales d'accès s'appliquent

(<https://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CGA.pdf>) UTILISATION :

Les conditions générales d'utilisation s'appliquent

(<https://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CGU.pdf>)

Description

Territoire couvert

Région wallonne

Système de référence spatiale

Belge 1972 / Belgian Lambert 72 (EPSG : 31370)

Étendue temporelle

L'étendue temporelle indique la période à laquelle la donnée a été observée sur le terrain.

Non renseigné

Modèle de la donnée

Retrouvez ci-dessous la description des attributs de la donnée, sa structure, etc.

Document	Description	Ouvrir
Modèle de données	Modèle de données des zones de baignade	

Légende

Retrouvez ci-dessous les documents qui décrivent la légende de la donnée.

Document	Description	Ouvrir
Légende pour ArcGIS (LYR)		

Identification de la fiche descriptive

Identifiant de la fiche descriptive
faabb79d-2714-440e-9abe-72cbf21fd808

Date de mise à jour de la fiche descriptive

09/03/2021

Fiche descriptive complète

Consultez la fiche descriptive complète dans [Metawal](#).

Identification de la donnée

Identifiant global de la donnée

<http://geodata.wallonie.be/id/faabb79d-2714-440e-9abe-72cbf21fd808>

Identifiant local de la donnée

BAIGNADE

Date de la dernière diffusion

28/09/2020

Dernière mise à jour de la donnée

25/09/2020

Langue de la donnée

Français

Qualité

Échelle de référence

1:10000

Résolution spatiale

Précision en X et Y

Précision en Z

Non renseigné

Généalogie de la donnée

La liste des zones de baignade officielles est présentée à l'Annexe IX du Code de l'Eau. Cette liste n'est pas figée, de nouvelles zones peuvent être ajoutées ou abrogées par Arrêté. Pour de multiples raisons, les emplacements des zones existantes peuvent être déplacés de quelques dizaines à quelques centaines de mètres le cas échéant (qualité de l'eau, sécurité, changement des habitudes des baigneurs, etc.). La désignation de la plupart des zones existantes est historique et remonte à plus de vingt ans. Seules trois zones ont été désignées plus récemment (le Centre de Worriken en 2014, la Semois à Membre en 2012 et le Relais de Falemprise en 2006). Par Arrêté Gouvernemental du 2 juin 2016, 4 zones ont fait l'objet d'une interdiction de baignade. La Région wallonne a l'habitude de réaliser des études prospectives relatives à la désignation de nouvelles zones de baignade en des sites potentiels mais les critères de désignation sont très stricts. La qualité de l'eau doit avoir été vérifiée et être au moins suffisante, le site doit être sécurisé.

Les zones de protection en amont des eaux de baignade sont désignées conformément à l'article R.107, §2 du Code de l'Eau. Elles reprennent la partie du réseau hydrographique dans lequel des rejets contaminants peuvent impacter la qualité bactériologique de l'eau de baignade, et sur lequel s'appliqueront les mesures de protection. Ces zones ont été délimitées par la DGARNE sur la base d'un inventaire de sources de pollution continues ou épisodiques situées jusqu'à 10 kilomètres en amont de la zone de baignade. Elles sont désignées dans l'annexe IX, point b. de la partie réglementaire du Code de l'Eau. Au regard des observations apportées par l'actualisation périodique des profils de zones (inventaires des sources de pollution), il est possible que certaines zones amont doivent être adaptées et étendues en conséquence (par exemple, si on identifie des rejets majeurs impactant situés juste en dehors d'une zone amont).

Documents relatifs à la qualité

Non renseigné

Tests de conformité

Non renseigné

Ressources associées

Données associées

Nom de la donnée	Description	Fiche descriptive
Zones de baignade officielles	La donnée "Zones de baignade officielles" reprend la délimitation des zones de baignades officielles dont l'eau fait l'objet d'un suivi durant la saison balnéaire.	
Zones amonts de baignade	La couche de données "Zones amonts de baignade" localise les zones de protection situées à l'amont des zones de baignade et bénéficiant des mesures du programme "baignade".	

Sites web associés

Name	Description	Visiter
Application WalOnMap - Toute la Wallonie à la carte	Application cartographique du Geoportail (WalOnMap) qui permet de découvrir les données géographiques de la Wallonie.	
Site des eaux de baignade	Site internet des eaux de baignade en Région wallonne.	

Documents associés

Non renseigné

Contact

Vous avez une question sur...

L'accès et la distribution de la donnée ?
Le contenu de la donnée ?

Vous souhaitez...

Contacter le gestionnaire de la donnée ?

Pour toute autre question...

Contactez le Helpdesk du Géoportail de la Wallonie !
[Helpdesk du Géoportail de la Wallonie](#)

